



Bonjour à toutes et à tous....

Plan Local d'Urbanisme

La revue annuelle de la Commune a été distribuée où l'on peut trouver des articles très éloquentes. Entre autre il y a un article de Mr le Maire, sur l'élaboration du PLU. Vous pourrez lire sa version sur notre site..

Vous apprendrez que toute personne qui n'est pas d'accord avec lui ou qui ose émettre un avis est un « Tataculs de pollaille ».

Il ne se gêne pas pour montrer du doigt ceux qui discutent avec ces « Tataculs de polaille ». C'est normal car la grippe aviaire peut se transmettre dans ce sens : volaille – homme. A quand la prime pour l'abattage de ces « poulets » ?

Par contre pas un mot sur les compétences de l'Urbaniste, pourtant il produit version sur version de ce PLU et participe largement au « *beau gâchis de l'argent publique* ».

Dans le même article un autre couplet sur la jeunesse,

« Et que dire de nos jeunes arrivant dans le monde du travail dont le seul espoir est de remplacer un départ à la retraite »

Alors il devrait expliquer aux jeunes pourquoi il a travaillé sur le four communal tout cet automne, n'est il donc pas encore à la retraite ?

Il y a même un petit couplet sur l'école, c'est fort sympathique lorsque l'on sait que ce sujet était à l'ordre du jour du dernier Conseil Municipal qui n'a duré que **7 minutes**.

Conseil Municipal du 6 janvier 2006

Record à battre, comme vous venez de le lire **12 points ont été traités en 7 minutes !!!** Les parents d'élèves qui s'étaient dérangés, croyant que les élus allaient débattre de leur préoccupation, sont repartis contents d'avoir fait le déplacement !

Loisirs Motorisés, pétition pour une application de la loi du 3 janvier 1991

Tout d'abord, je dois rendre à César ce qui est à César. Cet appel national est à l'initiative de Mountain Wilderness et non de FNE. France Nature Environnement est inter associatifs et en est le relais pour vous inviter à signer la pétition sur le site internet :

<http://petition.stmedd.free.fr>.

N'hésitez pas à vous joindre à cette pétition si vous vous sentez concernés.

A noter que lors du Conseil Municipal du 3 Juin 2005, il a été demandé que soit rappelée par affichage l'interdiction de circuler en quads et motos en dehors des chemins publiques. Le 19 Juillet le Conseil Municipal demande d'interdire la circulation sur les chemins de la commune pour la période de Juillet et Août, seule la circulation sur route goudronnée sera autorisée.

Sortie Raquettes

Réservez votre journée du Mercredi 22 Février, c'est promis, cette année on commencera par monter pour descendre au retour. L'idée est d'organiser une soirée « bugnes » le lendemain. On est à la recherche d'un local sur Albanne.

Photo pour le calendrier du site

Merci de m'envoyer des photos pour les mois à venir.

Cordialement à toutes et à tous pour d'autres nouvelles.

Jean-Luc Kieken